



PRIX DE THESE DU CMCU Edition 2018 Appel à candidatures

Afin de marquer sa volonté de participer à la promotion de la recherche scientifique, plus particulièrement à l'encouragement des Études Doctorales, l'Institut français de Tunisie (IFT) et le Ministère tunisien de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) ont décidé de décerner un Prix de Thèse distinguant des travaux de thèse originaux et novateurs réalisés dans le cadre de projets financés par le Comité Mixte tuniso-français pour la Coopération Universitaire (CMCU).

Modalités de candidature et dates importantes

Le prix sera décerné à un docteur qui a préparé et soutenu une thèse en cotutelle entre deux établissements d'enseignement supérieur français et tunisien, dans le cadre d'un projet de recherche tuniso-français financé par le CMCU (programme PHC-UTIQUE).

Les candidatures seront présentées par les directeurs des laboratoires (tunisiens et français) où les recherches ont été effectuées accompagnées de l'avis des directeurs de thèse.

Seules seront prises en compte les thèses ayant donné lieu à une production scientifique de qualité (travaux parus ou acceptés à la date de dépôt du dossier).

Pour cette édition 2018, la thèse doit avoir été soutenue entre le 1 janvier 2016 et le 31 décembre 2017.

Le **dossier complet** devra être adressé au co-président tunisien et au co-président français du CMCU et à l'Institut français de Tunisie, **au plus tard le 15 juin 2018**.

Le lauréat sera invité à présenter ses travaux lors des journées scientifiques organisées en marge de la réunion du CMCU, prévue les 24 et 25 septembre 2018 en Tunisie à Tabarka, où le prix lui sera remis par ledit comité.

Critères de sélection

Les critères de sélection sont ceux habituellement utilisés pour distinguer un travail de thèse.

Citons par ordre d'importance :

- Le caractère novateur du sujet de la thèse et de la démarche
- L'intérêt et la pertinence des résultats obtenus
- L'importance des retombées pratiques ou des perspectives applicatives
- La forme et la présentation du document de thèse
- La qualité des publications auxquelles la thèse a donné lieu.

Au-delà de ces critères fondamentaux, le jury prendra en compte l'autonomie du candidat, la dimension professionnelle et sociétale du travail, ainsi que son impact sur l'image de sa spécialité.

Jury

Les dossiers de candidature seront évalués par le CMCU et l'Institut Français de Tunisie (IFT).

Constitution du dossier

Le dossier de candidature doit comprendre obligatoirement les documents suivant :

1. L'annexe 1 (document joint au présent appel à candidatures) dûment rempli ;
2. Une lettre des directeurs de laboratoire (tunisien et français) qui devra donner les raisons de son ou de ses choix pour les candidatures présentées. À ce propos, il est demandé aux directeurs de laboratoire d'effectuer une présélection du ou des dossiers des candidats. Cette lettre devra également être co-signée par les deux directeurs de thèse (tunisien et français) en précisant clairement l'apport personnel du candidat et en situant la thèse dans le projet financé (rappeler les références du projet: code et titre).
3. Une lettre de candidature signée comportant un CV et une liste de sa production scientifique.
4. Le tiré-à-part de la publication parue ou acceptée que le candidat juge la plus pertinente.
5. Une copie de la page de garde du mémoire de thèse.
6. Une copie du diplôme de doctorat.
7. Le rapport de soutenance et les rapports de pré-soutenance.
8. Le mémoire de thèse.

Le dossier sera présenté sous forme électronique (un seul fichier ou un recueil de fichiers comportant les pièces demandées sous format PDF).

Modalités d'envoi du dossier

Le même dossier doit être adressé, **au plus tard le 15 juin 2018 à minuit**, par courrier électronique aux trois adresses suivantes :

- grieu@ensat.fr
- dgrs@mes.rnu.tn
- sciencesift@gmail.com

Tous les fichiers doivent être au format PDF. Ils doivent être rassemblés et compressés dans deux fichiers ZIP (y compris l'annexe 1) portant le nom du candidat. La taille de chaque fichier ZIP ne doit pas dépasser 5 Mo (sous peine d'être rejeté par le serveur de mail).

Un accusé de réception sera envoyé par e-mail à chaque candidat une fois son dossier parvenu aux deux co-présidents.

Tout dossier incomplet, ne respectant pas les modalités du présent appel ou non parvenu à chacune des 3 parties indiquées ci-dessus, sera définitivement rejeté.

Seuls les dossiers complets parvenus au format électronique aux 3 adresses indiquées ci-dessus seront examinés.

Ouverture de l'appel à candidatures : **15 mai 2018**

Date limite de candidature : **15 juin 2018**